Strasbourg, le vendredi 2 septembre 2016

sgen Cfdt: BAS-RHIN

**DECLARATION LIMINAIRE A LA CAPD du 02 septembre 2016** 

Madame le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs

Cette réunion se tient dans un contexte particulier, celui d'une rentrée à haut risque

suite aux évènements tragiques qui se sont produits en France. Une rentrée placée sous le

signe de la sécurité, de la vigilance renforcée, une rentrée qui sera complexe pour certaines

écoles dépourvues de moyens d'aide au fonctionnement quotidien. Le Sgen-CFDT réclame

toujours des emplois de vie scolaire pour toutes les écoles. Ces personnels seraient les

bienvenus ; leur présence donnerait enfin la sérénité dont les acteurs de l'école ont tant

besoin.

La mise en œuvre des mesures de sécurité par les directeurs, les enseignants, les

A.T.S.E.M, les E.V.S si par un heureux hasard il y en a, implique une grande responsabilité de

leur part. Ces personnes sont réquisitionnées pour un métier qui ne relève pas de leur

champ professionnel, celui de vigile, alors même que ces personnes cumulent déjà

plusieurs missions et font preuve d'une rare polyvalence. Des questions surgissent :

Comment rassurer les familles ? Plus encore comment rassurer les enfants ? Comment

surveiller les abords des écoles quand on enseigne dans une classe unique ? Comment

expliquer aux enfants que l'école les protège après avoir enchaîné des exercices PPMS à

scénarios multiples et réitérés sur quelques mois? Comment assurer des procédures

d'alerte en exigeant un numéro de téléphone personnel dans l'intérêt du service public ?

Les disparités de fonctionnement des écoles font émerger des problématiques différentes,

mais elles nécessitent toutes, de façon urgente, des moyens. Le Sgen-CFDT déplore le

manque de moyens face à des exigences sécuritaires essentielles.

Au-delà de cette situation nationale particulière, rappelons ici que les simples

données comptables ne peuvent traduire les difficultés et le travail qu'impose la prise en

charge d'élèves à profil particulier, dont on sait tous qu'ils sont inclus dans les classes

ordinaires représente une charge de travail supplémentaire non négligeable pour les

collègues. Nous vous ferons grâce de l'énoncé des inombrables sigles que cela représente.

Comment alors ne pas parler de la gestion locale pour le moins problématique de la

nomination des A.V.S. pour cette rentrée scolaire. Une fois encore, des décisions sont prises

mais non suivies d'effets. Une fois encore, ce sont des enfants, des familles qui font les frais

de ces dysfonctionnements. Alors qu'ils auraient besoin d'être le plus rassurés, d'être le

plus accompagnés le jour de la rentrée, ils se retrouvent bien démunis et plus désavantagés

encore dans la gestion de leur parcours scolaire. La loi sur le handicap de 2005 se retrouve

bien mise à mal par l'inconséquence d'une école qui se veut pour tous et qui pourtant

s'avère loin d'assurer l'égalité des chances. Pour le Sgen-CFDT, cette situation est

inadmissible. Il va de votre responsabilité que d'agir pour améliorer ces situations. Le Sgen-

CFDT veillera à ce que les conditions de travail de tous les personnels ne se dégradent pas

plus encore, car nous savons tous ici que cela génère mal être et stress pour tous,

notamment pour les enfants.

Enfin, le Sgen-CFDT s'interroge sur les conséquences du mouvement du premier degré

dans le Bas-Rhin:

- certains enseignants se retrouvent affectés sur des postes spécialisés alors qu'ils

redoutaient ce type d'affectations. Nous nous demandons dans quel état

psychologique ils vont exercer leur métier.

des enseignants enchaînent les années sur des postes fractionnés : comment

peuvent-ils surmonter le grand écart entre les niveaux de classe, les distances

kilométriques et intégrer efficacement les fonctionnements souvent divers des

écoles au bout de toutes ces années ?

Sgen-CFDT Alsace

- Enfin le manque criant de remplacements. Il pénalise en particulier les directeurs de

petites écoles qui ne peuvent être déchargés ; il induit la disparition d'une dizaine

de postes Rased alors que l'inclusion des élèves à profil particulier est conditionnée

par l'exercice de ces maîtres.

Madame le Directeur Académique, le Sgen-CFDT continue d'informer avec précision,

dans le respect des règles de confidencialité, et de défendre avec pugnacité les collègues

qui redoutent les conditions d'exercice pesantes et difficiles de cette nouvelle rentrée.

Nous vous prions de croire, Madame le Directeur Académique, à notre

dévouement au service public de l'Éducation nationale.